

Concept «Fachkonferenz Umweltbildung (FUB)» 2018-

Situation initiale

L'éducation à l'environnement (EE) a connu une forte mutation au cours des dernières années. Le centre de formation du WWF (*Bildungszentrum WWF*) et la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement n'existent plus sous leur forme initiale. Education21 coordonne certes la *Fachkonferenz Umweltbildung* (FUB, conférence technique pour l'éducation à l'environnement), toutefois elle ne prend plus explicitement position pour l'EE, mais pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Au plan national, il manque donc désormais une structure ou une organisation pour poursuivre la vision de l'EE et en assurer le développement. Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs de l'EE ont déploré ce vide ainsi qu'une certaine désorientation, l'absence de structure nationale qui soutienne ces acteurs, fasse avancer l'EE et assure un travail indispensable de lobbying, pour ne citer que quelques aspects.

La FUB œuvre depuis 1995 en Suisse alémanique, où elle réunit les responsables de l'EE de diverses institutions de formation, de cantons et d'organisations. A l'origine, la FUB visait à « renforcer l'éducation à l'environnement et à la positionner comme un élément indispensable de la société et de l'éducation en vue d'un développement durable » (extrait du *Funktionspapier*, cf. annexe). Au cours des dernières années, de nombreux membres ont estimé qu'elle n'était plus en mesure d'atteindre cet objectif.

Sur la base des résultats d'un sondage auprès de nombreuses personnes actives dans le domaine de l'EE, ainsi que des discussions approfondies au sein de la FUB, celle-ci a élaboré une nouvelle stratégie qui a été adoptée le 21 mars 2017 (cf. *Strategie* en annexe). Le présent document précise le fonctionnement de la nouvelle organisation.

La plus-value et la justification de l'existence de la FUB sont la poursuite commune du débat professionnel pour une EE largement comprise, et un meilleur positionnement de l'EE en Suisse. Ceci correspond à une demande réelle, comme le montre le nombre élevé de participants depuis de nombreuses années.

La base technique et le cadre de notre travail ont servi à rédiger la prise de position de la FUB sur l'EE (cf. annexe ou

http://www.education21.ch/sites/default/files/uploads/150127_fub_positionspapier_web_def.pdf).

Objectifs : Objectifs d'efficacité et de mise en œuvre

Objectifs d'efficacité

- Les échanges entre spécialistes au sein de la FUB permettent aux organisations d'EE d'être toujours au courant des dernières connaissances quant au contenu, aux compétences, à la méthodologie, à la didactique, à l'efficacité et à l'efficience, et mettent ces connaissances en œuvre dans la pratique.
- Les prises de position, les documents-cadre et autres instruments appropriés encouragent un apprentissage continu et réciproque grâce auquel les organisations d'EE poursuivent leur propre développement ainsi celui de leurs offres et de la qualité et de l'efficacité de ces offres.
- Le positionnement de la FUB accroît l'ancrage de l'EE dans le système éducatif.

Objectifs de mise en œuvre

La FUB...

- ... crée régulièrement des opportunités pour des débats techniques (p. ex. au sujet des contenus, des compétences, de la méthodologie, de la didactique, de l'efficacité, de l'efficience...) entre les membres de la FUB ainsi qu'avec d'autres acteurs. A cet effet, elle utilise des canaux, des formats et des conditions-cadre stimulants.
- ... met les conclusions des débats techniques à disposition de tous les acteurs de l'EE intéressés.

- ... élabore et met en place des instruments qui favorisent le développement de la qualité et l'efficacité en fonction des conclusions des débats techniques.
- ... rédige des bases et des prises de position communes pour l'EE et collabore avec les acteurs appropriés (p. ex. réseaux partenaires, acteurs dans le domaine de la formation, clients, bailleurs de fonds et monde politique) afin que ces documents déploient leurs effets.
- ... favorise la formation continue des acteurs dans le domaine de l'EE, par exemple en organisant des excursions ou en encourageant l'accueil réciproque de stagiaires.

Mesures

La FUB assure la mise en réseau de ses membres ainsi que les débats techniques à travers les canaux suivants :

- **rencontres professionnelles** : rencontre nationale d'une demi-journée à Berne / Olten / Bienne / Fribourg / Neuchâtel / Aarau, entre la mi-octobre et la mi-novembre. Chaque année, une personne est responsable de la préparation et de la modération, et coordonne le thème, le déroulement et le format de la rencontre. Cet hôte ou cette hôtesse organise la rencontre en concertation avec le groupe de pilotage, qui veille au maintien d'un fil rouge entre les rencontres annuelles. Ensemble, ils constituent le comité d'organisation.
Objectif : échanges professionnels et poursuite de la discussion de la rencontre annuelle « Qualité et efficacité en éducation à l'environnement ». Les rencontres professionnelles comportent les éléments suivants :
 - *débat technique et apport d'informations techniques* (2/3 du programme) : les thèmes peuvent être proposés par des membres de la FUB, par l'hôte ou l'hôtesse ou par le groupe de pilotage.
 - *Echange* : présentation de projets en cours (y compris projets de recherche ou d'innovation), questions d'actualité, nouveautés ou instruments intéressants (pas de publicité pour les organisations, l'accent est mis sur l'échange sur des questions de fond).
 - *Partie générale* : discussion sur des résultats de groupes de travail, sur la création de groupes de travail et la mise à disposition de leurs résultats, sélection des hôtes, hôtesse et membres du groupe de pilotage.
 - *Vitrine des prestataires* : table ou autre support permettant aux organisations d'EE de présenter leurs offres, dépliants, nouvelles publications, etc.
- **Rencontre annuelle « Qualité et efficacité en éducation à l'environnement »** : rencontre d'une journée qui se tiendra chaque année en janvier à Berne en vertu du concept adopté (voir annexe), pour tous les membres de la FUB et des organisations qui lui sont liées. Cette rencontre est organisée et dirigée chaque année à tour de rôle par une ou plusieurs organisations membres de la FUB.
- **Echanges professionnels en cours d'année** : par voie électronique ou personnellement, p. ex. *Dropbox Paper*, webinars, cercles de lecture ou *Workplaces*. [Discussion et décision : 17.9.2017]
- **Groupes de travail** : la FUB crée des groupes de travail pour élaborer si besoin des prises de position pour l'EE et des instruments pour favoriser le développement et l'efficacité de la qualité. Ces groupes de travail sont constitués selon les décisions prises lors des rencontres annuelles ou professionnelles. Leurs membres travaillent bénévolement et sont mandatés par la FUB (veiller à la couverture nationale). Les conclusions des groupes de travail sont adoptées par la FUB et publiées ou communiquées sous une forme appropriée aux membres de la FUB et des organisations qui lui sont liées.

La prise de position actuelle de la FUB, qui sera périodiquement révisée, constitue le point de départ pour le débat et le développement des bases et des prises de position (cf. Annexe).

Groupes cibles

Les activités et manifestations organisées par la FUB s'adressent en règle générale à un ou plusieurs des groupes cibles suivants :

- **Membres de la FUB** : les organisations pertinentes dans le domaine de l'éducation à l'environnement (CH) sont représentées dans la FUB par des collaboratrices ou collaborateurs dotés d'une compétence décisionnelle.

- Praticiens de l'éducation à l'environnement et représentants de la recherche en éducation (à l'environnement), y compris à titre individuel.

Selon les mesures et les thèmes, d'autres groupes cibles peuvent également être considérés :

- milieu de l'éducation en Suisse : personnes et institutions qui influencent les thèmes relatifs à l'éducation ou en dépendent (p. ex. médias spécialisés en éducation, responsables politiques en matière de formation, pouvoirs publics, parents, enfants, etc.)
- milieu de l'environnement en Suisse : personnes et institutions qui influencent les thèmes relatifs à l'environnement ou en dépendent (p. ex. professionnelles et professionnels de l'environnement, responsables politiques en matière d'environnement, organisations environnementales, pouvoirs publics, etc.).

Forme d'organisation

- *Implication* : principes de la collaboration : quiconque souhaite être représenté au sein de la FUB s'engage à participer activement.
- *Représentation* : chaque organisation membre désigne un représentant ou une représentante ainsi que leurs remplaçants. Ceci a pour but d'assurer la continuité au niveau humain et de contribuer à l'avancement du travail.
- Les *langues de travail* de la FUB sont l'allemand et le français. Chaque membre parle dans sa propre langue. Les documents les plus importants sont traduits.
- Un *groupe de pilotage* comportant trois représentantes ou représentants de différentes organisations veille à ce que les rencontres respectent les principes de la FUB en matière de contenu et de qualité, et garde le cap sur les perspectives de développement à long terme de la FUB. Le groupe de pilotage est élu par les membres. Il conseille les hôtes et hôtesses des rencontres et des manifestations sur les questions organisationnelles et de contenu.
- *Organisation des rencontres* : chaque rencontre est organisée par un hôte ou une hôtesse (voir ci-dessus Rencontres professionnelles). Ceux-ci bénéficient de l'appui des précédents hôtes pour les questions administratives et organisationnelles et contribuent à titre de « stagiaires » à l'organisation de la précédente manifestation. L'organisation des rencontres est attribuée suffisamment longtemps à l'avance.
- Un *secrétariat* est chargé des prestations administratives de base (administration des membres, envoi des invitations aux manifestations) et assure une présence sommaire de la FUB sur Internet.
- *Connexion avec d'autres réseaux* : pour assurer le contact avec le Réseau Parcs suisses, le Réseau suisse des centres nature, le Réseau romand EDD des acteurs extrascolaires et ERBINAT, la FUB désigne des membres qui feront partie de ces réseaux ou en font déjà partie, qui y prend connaissance des points pertinents pour la FUB et rapporte des décisions importantes lors des rencontres d'échange de la FUB. Les collaborations avec d'autres acteurs sont décidées pour chaque thème par la FUB sur proposition du groupe de pilotage. Il est de la responsabilité des membres des réseaux d'informer de part et d'autre.
- *Indemnisation* : les membres du groupe de pilotage reçoivent une indemnisation forfaitaire de séance égale à 500 francs par an, auxquels s'ajoutent les frais de déplacement (deux séances par an). Les hôtes et hôtesses des rencontres reçoivent une indemnisation forfaitaire de 1000 francs, qui couvre également leurs activités avant et après la rencontre ainsi que l'accompagnement de leur successeur.
- *Eventuellement association*: En cas de financement de la FUB par des fondations, il est nécessaire de créer une personne morale, c'est-à-dire une association. Dans ce cas, les statuts et les organes devraient rester aussi légers que possible (groupe de pilotage = comité directeur, les séances comportent une brève partie statutaire ayant valeur d'assemblée générale).

Financement

Option 1 : Jusqu'à présent, le financement de la FUB est passé par le mandat de prestations de l'OFEV à l'ancienne Stiftung Umweltbildung Schweiz et actuellement à éducation21, avec un budget d'environ 32 000 francs.

Il serait judicieux que le secrétariat de la FUB reste rattaché à éducation21. Dans le cadre de sa mission de coordination et de réseautage, éducation21 mandate à son tour le groupe de pilotage pour l'organisation et la mise en œuvre de la FUB.

Option 2 : Collecte de fonds auprès de fondations donatrices. Dans ce cas il faudrait éventuellement encaisser une cotisation de membres pour couvrir les frais (repas, location de salles).

Adopté par la FUB : [Ort, Datum]